Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025244DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize décembre deux mille vingt-cinq,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 10 décembre 2025.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina (présente à partir de la question N°230), BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine (présente à partir de la question N°230), LECLAIR Catherine, LEVIEUX Élise, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BOIVIN Sabrina (absente de l'approbation du procès-verbal à la question N°229), Monsieur COCONNIER Vincent (procuration à Madame DEVILLE Danielle), Monsieur DESBLÉS Hubert (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Madame GUÉRIN Florence (procuration à Madame de la VERGNE Aude), Madame GUIBOREL Catherine, Madame JOUALLAND Estelle (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEBLANC Marie-Christine (absente de l'approbation du procès-verbal à la question N°229).

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Monsieur BOUCHONNEAU Romain, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **19** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°229*)
21 (*à partir de la question N°230*)
. absent(s) et non représenté(s) : **6** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°229*)
4 (*à partir de la question N°230*)

OBJET : SALLES DE SPORT ET BANDEROLES
Modification du règlement

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025244DE-DE

Délibération N°2025/244 du Conseil Municipal du 16 décembre 2025
Publiée le 23 décembre 2025

SALLES DE SPORT ET BANDEROLES
Modification du règlement

CONSIDÉRANT la demande formulée par l'association de handball pour pouvoir utiliser de la résine dans l'espace Fayelle ;

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées par les associations pour assurer le nettoyage de la salle Cheminel ;

Il est proposé de revoir le règlement des salles de sports et des banderoles afin d'y préciser les conditions d'utilisation des résines et colles.

Voici un extrait du règlement modifié :

5-1-b : Utilisation de résines et colles

L'utilisation de colles et de résines ne sera autorisée que dans les espaces Fayelle et Cheminel, selon les consignes suivantes :

- Utiliser uniquement une résine lavable.
- Appliquer la résine à l'aide d'un torchon afin de limiter le dosage.
- Chaque dimanche, après le dernier match de compétition, l'association assurera le nettoyage à l'aide de la machine d'entretien.
- Il est strictement interdit de toucher le sol directement avec les mains (*par exemple lors des pompes*).
- Il est interdit de pénétrer dans les espaces de vie (*club house, etc…*) avec des chaussures de sport ou les mains couvertes de résine.

En cas de non-respect de ces conditions, l'association devra assurer le nettoyage de la salle dans un délai de 7 jours et pourrait se voir interdire l'utilisation future de résines et de colles.

Suite à la présentation du sujet en commission n°1 le *10 décembre 2025*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE VALIDER les modifications apportées au règlement ;

…/…

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025244DE-DE

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Madame Aude de la VERGNE vote contre ces modifications.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

MAIRIE DE CHATEAUBOURG 35 (Ille-et-Vilaine)

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT

Nombre d'élus présents ou représentés : 21	**Pour : 20**	**Contre : 1**	**Abstentions : 0**	**Ne participe(nt) pas au vote : 0**